GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Adapter les entretiens qualitatifs à la diversité des participants

Enfants, adolescents, personnes âgées, personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité : préparer, conduire et analyser des entretiens sans perdre de vue la singularité des personnes.

CAMPUS MÉTHODO RECHERCHE | Ressource pédagogique originale

1. Un principe directeur : adapter sans présumer

Un guide d'entretien est un instrument souple, pas un questionnaire à administrer mécaniquement. Les adaptations doivent découler de besoins observés ou exprimés, du contexte d'enquête et de la question de recherche. L'âge ou une catégorie administrative ne permettent pas, à eux seuls, de prédire les capacités ou les préférences d'un participant.

Avant de modifier une question, distinguer trois enjeux : accessibilité (la personne peut-elle comprendre et répondre ?), relation (se sent-elle libre de parler ?) et validité des données (la formulation risque-t-elle d'orienter sa réponse ?). Une adaptation réussie facilite l'expression sans imposer le sens.

2. Concevoir des questions qui ouvrent le récit

Les questions ouvertes ancrées dans des situations concrètes sont souvent plus fécondes que les formulations abstraites. Le chercheur peut demander un exemple, revenir sur une séquence temporelle ou inviter la personne à décrire ce qui a compté pour elle.

Formulation à éviter	Alternative à essayer
« Vous vous sentez isolé, n'est-ce pas ? »	« Avec qui avez-vous l'occasion d'échanger dans une semaine habituelle ? »
« Pourquoi avez-vous mal vécu cette situation ? »	« Comment avez-vous vécu cette situation ? »
« Est-ce que l'école vous stresse ? »	« Peux-tu me raconter un moment à l'école qui t'a marqué récemment ? »
« Votre handicap vous empêche-t-il de participer ? »	« Qu'est-ce qui facilite ou complique votre participation ? »

Ces formulations sont des exemples pédagogiques : elles doivent être adaptées à la problématique, au niveau de langage du participant et au contexte culturel.

3. Avec les enfants : créer les conditions d’une parole propre

L’enjeu n’est pas de faire confirmer par l’enfant le récit d’un adulte, mais de comprendre son expérience. Il convient de tenir compte de ses capacités langagières, de la temporalité qu’il maîtrise et de sa perception de l’autorité. Une question trop longue, double ou suggestive peut produire une réponse d’acquiescement plutôt qu’un récit.

Situation pratique

Pour explorer l’expérience d’une activité scolaire, on peut partir d’un événement récent : « Raconte-moi la dernière fois que tu as fait cette activité. Qu’est-ce qui s’est passé ensuite ? » Des dessins ou objets peuvent aider à soutenir la conversation si leur usage est cohérent avec le protocole. Le chercheur doit éviter de traiter ces supports comme des tests projectifs improvisés.

Présenter la rencontre simplement, expliciter qu’il n’y a pas de bonne réponse, proposer des pauses et vérifier l’accord de l’enfant tout au long de l’échange. Les autorisations requises des responsables légaux ne remplacent pas la recherche de son assentiment.

4. Avec les adolescents : autonomie, confidentialité, authenticité

La qualité de l’entretien dépend notamment de la place laissée au jeune dans la relation. Expliquer les objectifs et les limites de confidentialité sans dramatiser ; préciser qu’il peut ne pas répondre à une question ; éviter d’imiter artificiellement son langage. Une réserve initiale n’est pas nécessairement un refus de coopérer.

Situation pratique

Dans une enquête sur l’orientation, commencer par « Comment se passent les discussions sur ton avenir en ce moment ? » puis demander des exemples concrets. Une non-directivité absolue peut désorienter certains participants : des relances explicites mais ouvertes peuvent être préférables.

5. Avec les personnes âgées : individualiser les aménagements

L’âge ne constitue pas une difficulté méthodologique en soi. Les ajustements pertinents peuvent concerner l’audition, la vision, la fatigue, le temps de réponse, le contexte institutionnel ou le confort de l’entretien. Demander à la personne ce qui lui conviendrait est souvent plus juste que de décider à sa place.

Situation pratique

Dans une étude sur la vie quotidienne en établissement, proposer un lieu calme, vérifier que la voix est audible, laisser des silences et éviter les questions qui présupposent une perte d’autonomie. Exemple : « Quelles activités ont le plus d’importance pour vous au cours de la journée ? »

L’enquêteur doit également être attentif à la présence éventuelle de proches ou de professionnels : leur participation peut faciliter l’organisation, mais aussi modifier ce que la personne ose dire.

6. Handicap et situations de vulnérabilité : accessibilité et non-intrusion

Les besoins d'adaptation sont hétérogènes. Selon les personnes, il peut être utile de proposer une communication écrite, un support visuel accessible, une reformulation, un interprétariat approprié ou un rythme fractionné. Ces modalités doivent être discutées avec les participants et documentées dans le protocole.

Lorsqu'une personne a déjà connu de nombreux entretiens administratifs, médicaux ou sociaux, il est particulièrement important de distinguer clairement l'entretien de recherche d'une évaluation ou d'une consultation. Le chercheur ne doit ni promettre une aide qu'il ne fournit pas, ni transformer une confidence en matériau exploitable sans les garanties prévues.

Situation pratique

Dans une recherche sur l'accès aux services, demander « Pouvez-vous me décrire votre dernière démarche ? » plutôt que « Pourquoi n'avez-vous pas réussi à obtenir de l'aide ? ». La première question permet d'explorer les obstacles sans attribuer d'emblée la responsabilité à la personne.

7. Éthique : anticiper les décisions concrètes

L'information préalable, le consentement libre et éclairé, la possibilité de se retirer et la protection des données ne suffisent pas à épuiser les enjeux éthiques. Pendant l'entretien, le chercheur peut devoir interrompre une question, proposer une pause ou réorienter l'échange lorsque des signes d'inconfort apparaissent.

Ne pas confondre confidentialité (limiter l'accès aux données), pseudonymisation (remplacer des identifiants tout en conservant une possibilité de réidentification) et anonymisation (rendre l'identification raisonnablement impossible). Les citations verbatim peuvent révéler une identité par des détails contextuels même lorsque le nom a été retiré.

Les obligations réglementaires et institutionnelles applicables au projet, notamment en matière de données personnelles, de consentement et de protection des mineurs ou des majeurs protégés, doivent être vérifiées selon le pays et le terrain.

8. Mini-grille de préparation avant le terrain

À vérifier	Décision à documenter
Compréhension	Les mots, exemples et repères temporels sont-ils adaptés ?
Confort	Lieu, durée, pauses, accessibilité, supports nécessaires
Liberté de réponse	Comment présenter le droit de ne pas répondre ?
Influence du contexte	Présence de tiers, relation d’autorité, attentes perçues
Relances	Comment approfondir sans suggérer une réponse ?
Gestion des émotions	Que faire si l’entretien devient pénible ?
Traçabilité	Quelles adaptations consigner dans le journal de terrain ?

9. Après l’entretien : réflexivité et qualité scientifique

Une note de terrain rédigée immédiatement après la rencontre peut préciser les conditions matérielles, les interruptions, les reformulations importantes et les effets possibles de la relation d’enquête. Il ne s’agit pas de juger la personne, mais de rendre explicites les conditions de production des données.

Les entretiens pilotes sont utiles pour repérer les questions ambiguës et tester les modalités d’adaptation. Lors de l’analyse, les différences de durée, de support ou de présence d’un tiers doivent être prises en compte avant de comparer les discours.

À retenir : la rigueur qualitative ne consiste pas à poser exactement les mêmes questions dans les mêmes conditions à tout le monde ; elle consiste à rendre les choix méthodologiques explicites, justifiés et cohérents avec l’objectif de recherche.

Référence et prolongement bibliographique

Boutin, G. (2018). L’entretien de recherche qualitatif : théorie et pratique (2e éd.). Presses de l’Université du Québec. ISBN 978-2-7605-4999-9.

Voir notamment le chapitre 4, « Les personnes interrogées et les dimensions éthiques », pour approfondir les spécificités des entretiens auprès de différents publics. Ce guide est une ressource pédagogique de synthèse et d’application, rédigée de manière originale ; il ne reproduit pas le chapitre.

Fiche éditeur : https://puq.ca/catalogue/livres/entretien-recherche-qualitatif-edition-3258.html